

SEPTEMBRE 2016

615 rue Principale, Saint-Joachim-de-Shefford (Québec) J0E 2G0 Tél. : (450) 539-3201 - Téléc. : (450) 539-3145

CONSEIL MUNICIPAL

René Beaugard, maire 539-1999
rene.beaugard@st-joachim.ca

Micheline Beaugard-Dalpe 539-3532
micheline.dalpe@st-joachim.ca

Pierre Daigle 539-2417
pierre.daigle@st-joachim.ca

Caroline Blanchard 539-3239
caroline.blanchard@st-joachim.ca

Christian Marois 539-2776
christian.marois@st-joachim.ca

François Lamoureux 539-0561
francois.lamoureux@st-joachim.ca

Johanne Desabrais 539-4834
johanne.desabrais@st-joachim.ca
babillard : johanne.desabrais@hotmail.ca

Heures de bureau

Services administratifs

Lundi au Vendredi

9:00H à 12:00H - 13:00H à 16:00H

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Mardi, le 08 Septembre 2015

à 20H

Courriel : mairie@st-joachim.ca

Internet : www.st-joachim.ca

Appel d'urgence 9-1-1



Autres numéros à composer pour rejoindre la
Sûreté du Québec : 310-4141 ou cell. : *4141

MOT DU MAIRE

Marché public du pays de la poire

et

10^e anniversaire de la Coop «Au Cœur du Village»

La deuxième édition du Marché public du pays de la poire, qui a eu lieu le dimanche 28 août, a été une fois de plus un grand succès. Les gens de chez nous, mais aussi des quatre coins de la région se sont déplacés pour venir encourager nos artisans locaux. La diversité des produits offerts a su répondre aux attentes des visiteurs. Certains exposants ont écoulé la presque majorité des produits qu'ils avaient pour la journée. Les commentaires que les visiteurs émettaient portaient tout le temps sur l'ambiance qui y régnait, la belle disposition des kiosques, mais aussi le fait que malgré la pluie annoncée, la météo était clémente et que la journée était un succès. Cet événement dans notre beau village à cette période de l'année est très positif pour faire connaître nos artisans de Saint-Joachim-de-Shefford et tout comme le Salon des Ventes, produits d'artisanats et du terroir, nous avons tout avantage à ce qu'elles continuent de faire partie des activités annuelles.

Cette année, l'évènement était jumelé avec le 10^e anniversaire de la COOP « Au Cœur du village ». Beaucoup de choses se sont passées pendant ces dix années. La municipalité c'est impliquée dans le maintien des services de proximité, car, comme la majorité des villages comme le nôtre au Québec, c'est le début de la fin lorsqu'il n'y en a plus. La Coop a connu des hauts et des bas, mais elle est maintenant en position de vous offrir des produits et services de qualité. Je vous invite à vous impliquer et partager votre expertise avec les membres du conseil d'administration de la Coop.

Nous tenons à remercier monsieur Robert Brien propriétaire du vignoble « L'école du 3^e rang » d'avoir organisé ce bel événement de concert avec monsieur Jacques Sauvé de la coalition du Pacte rural et le comité du 10^e anniversaire de la Coop « Au Cœur du village ».

Activités et divertissements

Merci aux bénévoles pour le succès des événements organisés au mois d'août. Votre contribution donne aux gens qui viennent nous visiter **une image positive de notre milieu de vie.**

Bonne fin d'été!

René Beaugard, maire



SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016

PROJET D'ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- A- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

B- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

4- CORRESPONDANCE

5- FINANCE

5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Août 2016

5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Août 2016

5.3 Dépôt du rapport financier - Règlement portant sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires

6- ADMINISTRATION

6.1 Autorisation comptes à payer – Septembre 2016

6.2 Suivi – Coop Au cœur du village

6.3 Assurance collective – Nomination de la FQM/ADMQ à titre de mandataire

6.4 Adoption du Règlement no. 535-2016 Modifiant le règlement no. 524-2014 Relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

6.5 Adoption du Règlement no. 536-2016 Modifiant le règlement no. 518-2012 Relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS

7.1 Rapports verbaux ou écrits :

7.1.1 Secrétaire-trésorière

7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement

7.1.3 Protection incendie

8- VOIRIE MUNICIPALE

9- DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

9.1.1 Autorisation budgétaire pour pancarte, lumières extérieures et aménagement - Salle des loisirs

10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

LOISIRS INTERMUNICIP-AUX

La municipalité possède des ententes intermunicipales avec les villes de Granby et de Waterloo.



VILLE DE GRANBY

LOISIRS DE GRANBY :

CARTE-LOISIRS

La carte-loisirs est obligatoire pour toutes les inscriptions aux activités de loisirs, de la bibliothèque et de la piscine Miner. Pour vous la procurer **et ce, sans frais**, il faut premièrement vous présenter au Bureau de la municipalité qui vous remettra un certificat d'admissibilité aux services des loisirs de Granby (preuve de résidence).

Ensuite, présentez-vous à l'un des points de service suivants pour vous procurer ou renouveler votre carte-loisirs :

Piscine Miner, 350 ave. du Parc à Granby (450-776-8242/horaire), au Centre culturel France Harbour, 279, rue Principale local 104 et à la Vie culturelle et communautaire de Granby local 211 (450-361-6081/horaire), Granby multi-sports, 601 rue Léon-Harmel (450-776-8350) ou Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, 700 rue Drummond (450-375-3861) durant les heures d'ouverture où votre carte sera émise.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS DES DIFFÉRENTES SESSIONS : ÉTÉ- AUTOMNE- HIVER- PRINTEMPS BULLETIN MUNICIPAL « GRANBY VOUS INFORME (GVI) »

À chaque session, **pour prendre connaissance de la programmation des activités de loisirs de Granby et de la période d'inscription**, vous devez consulter le site internet de la ville de Granby à www.ville.granby.qc.ca inscription (lien inscription loisirs). **Est également disponible au bureau de la municipalité et à la Coop du village des exemplaires du bulletin municipal GVI (format papier).**

INSCRIPTION EN LIGNE :

www.ville.granby.qc.ca inscription (*carte de crédit seulement*) selon la date et horaire fixés pour le cours que vous voulez suivre (résident de ville avec entente loisir).

INSCRIPTION EN PERSONNE : Présentez-vous à l'endroit où le cours que vous voulez suivre se donnera (ex. piscine Miner, Centre culturel France-Arbour, etc....) payable par chèque, argent comptant ou carte de débit, selon la date et horaire fixés pour le cours choisi (résident de ville avec entente de loisir).

Les citoyens de Saint-Joachim-de-Shefford peuvent participer aux activités suivantes en payant le même tarif que les résidents de la ville, soit : **la bibliothèque, le patin libre, le bain libre, le zoo, le centre de tir.** Également, les citoyens peuvent s'inscrire **aux cours dispensés par la ville et par les Loisirs de Granby en payant le tarif prévu pour lesdits cours majoré de 50% (voir Note).** *Cependant, les résidents de Granby ont toujours la priorité pour s'inscrire aux activités.*

NOTE : AVIS AUX RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ (politique de remboursement)

Prendre note que le conseil municipal a **accepté de rembourser** **aux résidents de la municipalité le **supplément de 50%** que la Ville de Granby charge lors de l'inscription à ces cours, **mais ce remboursement est applicable seulement pour les inscriptions aux cours qui ne sont pas dispensés à Saint-Joachim-de-Shefford ou à Waterloo.**

**Remboursement applicable, *avec preuve de résidence et sur présentation de facture*, pour un maximum remboursable de 100\$ par cours.

(Sujet à révision par le conseil municipal)

Les citoyens de Saint-Joachim-de-Shefford peuvent accéder à toutes les installations et activités de loisirs de la ville de Waterloo et sont considérés comme citoyens résidents. Nouvelle politique ... Cependant, un montant en surcharge aux frais initiaux d'inscription s'applique à tous les sports de glace (hockey mineur, patinage artistique, ...) voir note. Une preuve de résidence doit obligatoirement être présentée lors de l'inscription (permis de conduire, compte de taxes, ...).

NOTE : Avis aux résidents de la municipalité (politique de remboursement) :

Prendre note que le conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford a accepté de rembourser ** aux résidents de la municipalité 50% du montant de la surcharge, qui représente le quart du montant de la facture, ajoutée aux frais initiaux d'inscription pour tous les sports de glace (hockey mineur, patinage artistique ou autres).

**Remboursement applicable, avec preuve de résidence et avec preuve de paiement des deux tiers des frais d'inscription.

Les gens de Saint-Joachim-de-Shefford sont informés de la programmation des activités et de la période d'inscription par le biais du journal communautaire Panorama distribué sur tout le territoire.

Pour informations supplémentaires, visiter le site internet www.ville.waterloo.qc.ca inscription ou contacter le service de loisirs au 450-539-2282 poste 230.

TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES :

Le 3e versement des taxes municipales dues pour l'exercice financier 2016 est venu à échéance le 1er septembre 2016.

LICENCE DE CHIEN :

Licence annuelle pour chaque chien (maximum de 2 chiens par propriété)

Coût : \$10.00 annuellement.



RETOUR DE LA COLLECTE AUX DEUX SEMAINES

POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Veuillez prendre note qu'à compter du 26 septembre 2016, la fréquence de collecte des ordures ménagères revient à la normale, soit une collecte aux deux semaines.



COLLECTE DE FEUILLES ET DE RÉSIDUS DE JARDIN :

5, 19 octobre et 2 novembre 2016. Placez vos feuilles et résidus de jardinage dans des sacs en papier conçus spécialement à cet effet, en vente dans différents magasins à grande surface, quincailleries, épicerie et pharmacie de la région.

Surveillez votre calendrier ou consultez le site de la MRC au

www.haute-yamaska.ca ou tél. : 450-378-9976 poste 2231

Le nouvel annuaire Waterloo et environs

est maintenant arrivé

VOUS POUVEZ VOUS LES PROCURER GRATUITEMENT AUX ENDROITS SUIVANTS :



Coop au Cœur du village 450-539-0895

Mairie Saint-Joachim-de-Shefford 450-539-3201